

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES**SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES
(COMPTES ANNUELS)****BCI NAVIGATION**

Société anonyme au capital de 3.575.343,60 €
Siège social : 3 rue du Velay, Z.I. Petite Montagne Sud, CE 1740, 91017 Evry cedex
423 859 099, R.C.S. Evry

I. Documents comptables au 31 décembre 2011. - Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2011, tels que publiés, avec l'attestation des commissaires aux comptes dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 27 avril 2012 et disponibles sur le site internet de l'émetteur www.bcisa.com, ont été approuvés sans modification par l'assemblée générale ordinaire annuelle réunie sur 2^{ème} convocation le 26 juin 2012.

II. Décision d'affectation du résultat. - La décision d'affectation votée par l'assemblée générale du 26 juin 2012 est la suivante :
« **Deuxième résolution.** - L'assemblée générale décide d'affecter la perte nette comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2011, s'élevant à 344.566,67 €, au poste « Report à nouveau (solde débiteur) », en rectifiant l'erreur de plume de 38 centimes d'euro de la perte nette comptable de l'exercice précédent (soit 18.575,38 € en place de 18.575 €).

Après cette affectation, les comptes de capitaux propres s'établiront comme suit :

<i>Capitaux propres</i>	<i>en Euros</i>
Capital	3.575.343,60
Primes d'émission	23.941.139,47
report à nouveau (solde débiteur)	-26.847.074,84
Total	669.408,23

L'assemblée prend acte qu'il lui est rappelé, en application de l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois exercices précédant celui clos le 31 décembre 2011.

Cette résolution est adoptée par 449.570 voix (abstention(s) : 0 ; vote(s) contre : 0) »

1205073